

## NOMINATION DE MADAME MARIE-PAULE LACROIX

COMMUNE DE CHOISEY

**ARRÊTÉ N° PERSO 009 - 2026**

**Portant nomination de conseillère municipale déléguée**

Le Maire de la commune de Choisey,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-18 ;  
**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 relative aux indemnités de fonction des élus locaux et à la nomination de conseillers municipaux délégués ;

**Considérant** qu'il convient, pour permettre une bonne administration de l'activité communale, de donner délégation à Madame Marie-Paule LACROIX,

**ARRÊTE :**

**Article 1er :**

A compter du 20 mars 2026, Madame **Marie-Paule LACROIX** est nommée conseillère municipale déléguée pour prendre en charge la gestion des affaires communales dans les domaines suivants :

- Environnement /biodiversité
- Terrains communaux (bois)
- Gestion du cimetière

**Article 2 :**

Madame Marie-Paule Lacroix, conseillère municipale déléguée, exerce ses fonctions sous l'autorité et le contrôle du Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-18 du CGCT.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera :

1. Affiché en mairie conformément aux dispositions légales pour la publicité des actes municipaux ;
2. Transmis pour information au représentant de l'État (préfecture) ;
3. Annexé à la délibération du Conseil municipal du 20 mars 2026.

Fait à Choisey, le 20 mars 2026



Le Maire

Hélène THEVENIN